

LA NORMALISATION DES UNIVERSITÉS EN AFRIQUE FRANCOPHONE : LE RAPPORT PÉDAGOGIQUE A L'U.A.C. EN QUESTION

Clément BAH
ENS-UAC, Bénin
clemcoovi@yahoo.fr

Résumé : Les universités en Afrique francophone, sont pour la plupart, dans une nouvelle dynamique qui s'inscrit dans l'adoption et la mise en application généralisée du système Licence-Master-Doctorat (L.M.D). Les enjeux et défis à relever sont de taille et ce, en raison du fait que les différents compartiments du système L.M.D. pour ce qui concerne leur appropriation d'une part et la contextualisation de leur mise en application par les acteurs concernés d'autre part, soulèvent des difficultés majeures auxquelles les approches de solutions envisagées ou apportées sont loin de satisfaire les attentes légitimes des uns et des autres. Aux effectifs pléthoriques des amphithéâtres viennent s'ajouter le manque de salles de cours, de laboratoires et un ratio enseignant-apprenant qui ne favorise guère l'atteinte des objectifs pédagogiques en milieu universitaire. L'objet de cet article s'articule autour d'une réflexion soutenue sur l'état des lieux des rapports pédagogiques en contexte LMD dans les universités d'Afrique francophone à partir de l'étude de cas portant sur l'Université d'Abomey-Calavi (U.A.C.) au Bénin.

Mots-clés : Pédagogie, université, L.M.D, U.A.C, Bénin

STANDARDIZATION OF FRENCH-SPEAKING AFRICA UNIVERSITIES: WHAT ABOUT THE PEDAGOGICAL RELATIONSHIP IN ABOMEY-CALAVI UNIVERSITY (UAC) IN BÉNIN REPUBLIC

Abstract: Universities in French-speaking Africa are, for the most part, in a new dynamic which is part of the adoption and generalized application of the Bachelor-Master-Doctorate system. The stakes and challenges to be met are sizeable, due to the fact that the different compartments of the system, as regards their appropriation on the one hand and the contextualization of their application by the actors concerned on the other hand, raise major difficulties to which the approaches to solutions envisaged or provided are far from meeting the legitimate expectations of both parties. In addition to the plethora of lecture halls, there is a lack of classrooms, laboratories and a teacher-learner ratio that hardly favors the achievement of educational objectives in a university environment. The purpose of this article revolves around a sustained reflection on the state of educational reports in universities in French-speaking Africa from the case study on the University of Abomey-Calavi (UAC) in Benin. How is the educational report practiced in U.A.C. entities?? The academic trajectories of U.A.C. "teacher-researchers" are they sufficient to give them the skills required to succeed in the pedagogical relationship in a university environment? What are the projections in terms of prospects that can be considered in the short, medium and long term?

Keywords: Pedagogy, university, L.M.D, U.A.C, Benin

Introduction

L'Université d'Abomey-Calavi (U.A.C.) au Bénin, à l'instar de toutes les universités d'Afrique francophone et du monde, a pour vocation la formation académique et professionnelle des étudiants qui, pour la plupart, après le baccalauréat, viennent du système éducatif formel secondaire. Dans ce contexte, la vie universitaire, au quotidien, est rythmée par les séances de cours théoriques, les travaux dirigés, les recherches documentaires et scientifiques, les soutenances de mémoires niveaux licence et master, les thèses de doctorat, les activités sociales et autres qui participent à divers niveaux à la construction de l'humain en l'homme. Le champ de couverture des activités académiques de l'U.A.C.-Bénin est assez vaste et on peut citer à souhait les sciences humaines et sociales, les sciences exactes, le génie civil, l'art, la médecine, l'agronomie, les sciences juridiques et politiques etc. A l'évidence, c'est pour améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche que l'UAC a adopté en 2010 le système L.M.D. (Licence-Master-Doctorat) sur décision gouvernementale. (Décret 2010-272). De fait, les enjeux et défis à relever sont de taille et ce, en raison du fait que les différents compartiments du système L.M.D. pour ce qui concerne leur appropriation d'une part et la contextualisation de leur mise en application par les acteurs de l'U.A.C.-Bénin concernés d'autre part, soulèvent des difficultés majeures et complexes dans leur ensemble. Le bilan est mitigé dès lors qu'on se penche sérieusement sur les approches de solutions envisagées ou apportées aux nombreuses difficultés rencontrées au quotidien. De ce fait, l'hypothèse selon laquelle en contexte L.M.D., le système de fonctionnement administratif et pédagogique en cours à l'U.A.C.-Bénin ne peut satisfaire les attentes légitimes des acteurs concernés et ce, face aux effectifs pléthoriques des amphithéâtres auxquels il faut articuler un ratio enseignants-étudiants de l'ordre de la démesure, mérite une prise en considération appropriée. En nous intéressant à tout ce qui relève de l'atteinte des objectifs pédagogiques en milieu universitaire, il s'agira, par ailleurs, de ce point de vue de questionner les trajectoires académiques des « enseignants-chercheurs » de l'U.A.C.-Bénin pour voir comment se traduit concrètement dans les faits le rapport pédagogique dans les entités de l'U.A.C.-Bénin dans une perspective d'amélioration de la qualité de l'enseignement à court, moyen et long terme. L'objet de cet article s'articule autour d'une enquête de terrain sur l'état des lieux des rapports pédagogiques dans les universités d'Afrique francophone à partir de l'étude de cas portant sur l'Université d'Abomey-Calavi (U.A.C.) au Bénin. A l'appui de données recueillies par questionnaires, auprès de 170 enseignants-chercheurs et 510 étudiants inscrits à l'UAC-Bénin, au sein de dix-huit filières, il s'agira d'établir un état des lieux des trajectoires académique et pédagogique des « enseignants-chercheurs » de l'UAC pour déboucher sur des perspectives portant sur la normalisation des universités en Afrique francophone au sud du Sahara.

1. *L'enseignant-chercheur en milieu universitaire : essai de clarification et d'analyse*

Dans un contexte référentiel qui porte sur la relation ou le rapport pédagogique en milieu universitaire, les acteurs immédiats à prendre en considération sont les enseignants et les étudiants. A l'U.A.C.-Bénin, comme partout ailleurs, le rapport pédagogique consacre les influences réciproques que les enseignants et les étudiants exercent mutuellement les uns sur les autres aussi bien au cours du processus d'enseignement-apprentissage qu'en situation extra-pédagogique. Ces influences multiples et multiformes sont très complexes (Galisson, 1982) et il y a lieu, pour circonscrire le champ de la problématique, de s'intéresser de près aux divers

comportements de l'enseignant, sa démarche méthodologique de transmission du savoir et aussi aux diverses réactions-réponses des étudiants. Une telle entreprise suppose au préalable un effort de clarification conceptuelle pour savoir dans quel contexte il y a lieu de revendiquer le titre d'enseignant. Dans la même dynamique on peut se demander ce que signifie concrètement « enseignant-chercheur » et les implications y afférentes. Il convient donc, dans ce processus de clarification conceptuelle, de s'intéresser de près à ce concept d'enseignant qui, selon Perrenoud (2010, p12) « est censé réunir les compétences du concepteur et de l'exécutant : il identifie le problème, le pose, imagine et met en œuvre une solution, assure le suivi. L'enseignant doit avoir des savoirs étendus, savoirs savants, savoirs experts, savoirs d'expérience ». L'enseignement désigne de façon structurelle l'action et la manière de transmettre des connaissances. Pour faire aboutir le processus d'enseignement-apprentissage selon l'intention pédagogique de départ, l'enseignant doit faire preuve d'un professionnalisme qui se traduit concrètement par l'investissement des savoirs acquis durant de longues années d'études en situation pédagogique. Il est donc important d'insister sur le fait que le volet pédagogique est de loin ce sur quoi on est en droit de fonder la fonction enseignante. En effet, la relation enseignant-étudiants, à première vue, apparaît comme un phénomène pédagogique « pur » (Lê Thanh Khoi, 1981). Reboul (1989) pour ce qui le concerne nous apprend « qu'enseigner désigne une éducation intentionnelle ; c'est une activité qui s'exerce dans une institution, dont les buts sont explicites, les méthodes plus ou moins codifiées, et qu'assurent des professionnels » (Reboul, 1989, p17). Il faut donc des professionnels de l'enseignement c'est-à-dire des pédagogues pour assurer de façon efficiente la transmission des connaissances. À ce titre, Djima (2018) insiste sur le fait que :

Le professionnalisme de l'enseignant se traduit non seulement par l'aptitude au bon agencement des savoirs rationnels, mais aussi par son aptitude à leur investissement adéquat en situation pédagogique. C'est de tout cela que dépend l'efficacité de son intervention pédagogique, et donc la qualité des apprentissages.

Djima (2018, p.39)

Au Bénin la terminologie consacrée renvoie à l'« enseignant » pour celui qui évolue au cycle secondaire et leurs collègues du primaire sont désignés sous le vocable d'« instituteurs ». Qu'en est-il alors du concept « enseignant-chercheur » réservé à ceux qui évoluent à l'université et quelles sont de fait, les compétences fondamentales et les qualités qu'on est en droit d'exiger d'eux ? Le concept d'« enseignant-chercheur » est formellement utilisé pour désigner, en milieu universitaire, les titulaires d'un doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches. Ils ont pour activités principales l'enseignement et la recherche scientifique et peuvent également exercer des charges administratives. Il est important de souligner ici que ce concept est d'origine française d'où l'usage assez répandu dans les universités francophones. Un bref rappel historique situe les premiers usages du mot composé « enseignant-chercheur » en France dans les années 1960 pour désigner le personnel enseignant des universités françaises. On le retrouve dans la loi dite Savary du 26 janvier 1984 qui regroupe les universités et grandes écoles et consacre leur ouverture sur l'extérieur. Dans le contexte français qui va nous servir de référence, les missions et obligations de service liées à la fonction « d'enseignant-chercheur » sont explicitement indiquées dans l'article 55 de la loi 84-52 comme suit :

Les fonctions des enseignants-chercheurs s'exercent dans les domaines suivants : l'enseignement incluant formation initiale et continue, tutorat, orientation, conseil et contrôle des connaissances ; la recherche ; la diffusion des connaissances et la liaison avec l'environnement économique, social et culturel ; la coopération internationale ; l'administration et la gestion de l'établissement. Les professeurs ont la responsabilité principale de la préparation des programmes, de l'orientation des étudiants, de la coordination des équipes pédagogiques.

Au Bénin, la loi N° 2003-17 du 11 novembre 2003 portant orientation de l'éducation nationale en République du Bénin et rectifiée par la loi N° 2005-33 du 06 octobre 2005 stipule en son article 42 que :

L'enseignement supérieur au Bénin assure l'élaboration, la transmission et la diffusion du savoir, du savoir-faire et du savoir-être nécessaires à la maîtrise de l'environnement humain et à l'amélioration des conditions d'existence. Il doit veiller au développement harmonieux de l'ensemble du système éducatif et former des cadres supérieurs compétents et compétitifs, capables d'assurer leur propre épanouissement et le développement de la Nation.

Le décret N° 2006-107 du 16 mars portant création de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC-Bénin) vient préciser davantage en son article 3 la mission assignée à cette université à savoir : « l'Université d'Abomey-Calavi a pour mission d'assurer la formation des cadres, de contribuer à la recherche scientifique et au développement de l'économie nationale ». Dans le décret cité, le corps enseignant du supérieur est expressément désigné comme l'acteur principal de la réussite de cette mission. Si le concept d'« enseignant-chercheur » n'est guère formulé dans les lois et décrets portant organisation et fonctionnement de l'UAC-Bénin, il n'en demeure pas moins que son usage est d'utilité courante pour tout ce qui est relatif au corps enseignant de cette université. Dans la pratique, les « enseignants-chercheurs » de l'UAC-Bénin assurent deux activités parallèles mais complémentaires : l'enseignement d'une part et la recherche à titre individuel ou au sein d'un laboratoire d'autre part. Comme cela se passe un peu partout en milieu universitaire, ces « enseignants-chercheurs » de l'UAC-Bénin effectuent des travaux de recherche fondamentale et appliquée et les résultats de ces travaux sont publiés dans des revues scientifiques ou lors des colloques ou conférences à l'échelle nationale, régionale et internationale. Ils enseignent donc au quotidien aux étudiants en licence, master ou doctorat, dirigent les mémoires de fin de cycle et réalisent des activités de recherche dans les laboratoires auxquels ils sont affiliés. Les compétences et qualités exigibles pour ce qui concerne « l'enseignant-chercheur » couvrent donc à la fois le champ de l'enseignement et celui de la recherche. Dans ce contexte, la pratique de la transmission des connaissances aux étudiants exige de l'enseignant-chercheur qu'il soit avant tout un pédagogue. C'est d'ailleurs la condition « sine quo non » pour parler en terme d'« enseignant-chercheur » qualifié ce qui fait alors penser qu'il en existe de qualifiés, de moins qualifiés et ce, sans verser dans un jugement moralisateur. A cette qualité de pédagogue, l'enseignant-chercheur doit articuler celles portant sur l'art de la maîtrise de soi, de l'écoute, de la patience, de la communication et de la relation à l'autre. Motivé et rompu à la tâche, l'enseignant-

chercheur doit faire preuve d'une grande rigueur scientifique et se présenter comme celui qui sait décider dans l'incertitude et peut agir dans l'urgence. (Perrenoud, 2002).

1.1 Étude de cas : l'université d'Abomey-Calavi au Bénin

-Considérations méthodologiques de l'enquête effectuée

L'enquête réalisée à l'UAC-Bénin cherche à étudier les différentes perceptions formulées par les principaux acteurs concernés que sont les enseignants-chercheurs et les étudiants sur le rapport pédagogique à l'université en contexte L.M.D. La méthodologie adoptée permet, d'apprécier le niveau de compréhension et d'engagement des enseignants-chercheurs et des étudiants dans les différentes activités pédagogiques qui se déroulent dans les entités de l'UAC-Bénin. La collecte des données est réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population universitaire UAC-Bénin. Les questionnaires administrés insistent sur le système de fonctionnement administratif et pédagogique en cours à l'U.A.C-Bénin en contexte L.M.D ; les effectifs dans les entités de formation ; le ratio enseignant-étudiants ; l'atteinte des objectifs pédagogiques en milieu universitaire ; les trajectoires académiques des « enseignants-chercheurs » de l'U.A.C. ; le rapport pédagogique dans les entités de l'U.A.C.-Bénin ; les projections en termes de perspectives que l'on peut envisager à court, moyen et long terme à l'UAC-Bénin

-Les données de l'enquête

Les données sur le rapport pédagogique à l'U.A.C. en contexte de mise en œuvre du système L.M.D. ont été recueillies dans le cadre d'une enquête de proximité par sondage réalisée dans les entités de formation de l'UAC en mars 2021. Deux types de questionnaires ont été conçus pour cette enquête ; le premier à l'endroit d'un échantillon d'enseignants-chercheurs de l'UAC-Bénin et le second, bien entendu, avait pour répondants les étudiants de cette même université. Il s'agit pour l'essentiel de questionnaires administrés personnellement aux acteurs concernés en tenant compte de la représentativité à la fois des enseignants et des étudiants. L'enquête s'est déroulée sur la base d'un certain nombre de principes méthodologiques exigibles pour garantir la fiabilité des résultats obtenus. Il s'agit entre autres du contexte d'organisation et de déroulement de l'enquête, de l'échantillonnage, de la confrontation des données obtenus sur le terrain avec les données envisagées et finalement toutes les implications méthodologiques relatives à l'estimation des paramètres d'analyse des résultats.

-L'élaboration du questionnaire

Deux questionnaires ont été conçus pour l'enquête réalisée. Le premier qui comporte 20 questions est destiné aux enseignants-chercheurs. Il est subdivisé en cinq parties correspondant à 5 rubriques : Le concept d'enseignant, le système LMD, la pédagogie, les stratégies d'enseignement-apprentissage, l'éthique et la déontologie. Le deuxième questionnaire destiné cette fois aux étudiants comporte également 20 questions et est subdivisé en quatre rubriques thématiques : Le système LMD, les conditions d'apprentissages à l'UAC-Bénin, la perception des étudiants quant à la qualité des enseignements reçus, les pistes de réflexion en termes de perspectives.

-La constitution de l'échantillon d'enseignants et d'étudiants : principes généraux

Pour les besoins de l'enquête, 18 entités de formations de l'UAC-Bénin ont été sélectionnées sur la base de grands ensembles thématiques : les Lettres, art, langues, sciences Sociales et psychologie (Faculté des Sciences Humaines et Sociales-FASH, FLAAC) ; la médecine générale, la pharmacie, la kinésithérapie (Faculté des Sciences de la Santé –FSS-) ; les sciences techniques : technologie, informatique, électronique (École Polytechnique d'Abomey-Calavi –EPAC-, Institut de Formation et de Recherche en Informatique –INFRI-); la pédagogie (École Normale Supérieure –ENS- , Institut de la Jeunesse, de l'Éducation Physique et Sportive -INJEPS-); l'agronomie, l'agropastorale, l'agroalimentaire(Faculté des Sciences Agronomiques–FSA-);la magistrature, l'administration, le secrétariat (École Nationale d'Administration et de Magistrature –ENAM-); l'informatique industrielle, le marketing(École Nationale d'Économie Appliquée et de Management –ENEAM-); les sciences politiques et juridiques (Faculté de Droit et des Sciences Politiques –FADESP-), les sciences de gestion, finances et contrôle de gestion(Faculté des Sciences Économiques et de Gestion FASEG). Dans les entités de formation de l'UAC-Bénin choisies pour l'enquête, la proportion d'enseignants et d'étudiants a été estimée par rapport à l'ensemble des effectifs avec une marge tolérable d'erreur de 5% à ne pas franchir. L'enquête a eu recours à un tirage en deux grandes étapes dont la première a consisté à un choix des entités de formations à effectifs significatifs aussi bien pour les enseignants que les étudiants et la seconde étape, celle du choix de 10 enseignants permanents par entité pour 25 ou 50 étudiants selon les cas. Il faut noter au passage que l'approche genre a été prise en compte dans le choix des enquêtés. Le tableau N° 1 donne les indications utiles sur les effectifs des étudiants, des enseignants, des personnels administratifs de l'UAC-Bénin, le nombre total d'entités de formation et celles retenues pour l'enquête.

Tableau 1 : Les entités de formation de l'UAC-Bénin concernées par l'enquête

EFFECTIFS / 2021 UAC-Bénin		FASH	Philosophie	Sociologie	Sciences de l'éducation
Étudiants 67 587	Entités de formation de l'UAC-Bénin concernées par l'enquête ↓ ✓ enseignants ✓ étudiants par entité	FLAAC	Lettres Modernes	Espagnol	Anglais
Enseignants 928		FSS	Médecine	Assistants sociaux	Infirmiers et Sage-Femmes
Personnels administratifs 826		Écoles de pédagogie	École Normale Supérieure	Institut de la Jeunesse et des Sports (INJEPS)	
Entités de formation 25		Sciences économiques / juridiques	FADESP	FASEG	ENEAM
		Technologies, informatiques électronique	IMSP	EPAC	INFRI
	Agriculture	FSA			

Source/ enquête rapport pédagogique UAC-Bénin 2021

Des 25 entités de formations que compte l'UAC-Bénin, l'enquête a porté sur 18 écoles et facultés choisies en raison des effectifs et de la diversité des thématiques de formation.

1.2. Présentation des résultats

La mise en route du plan d'échantillonnage adopté a débuté courant début mars 2020 par la remise des questionnaires aux enseignants-chercheurs et aux étudiants concernés. Les données collectées sur le terrain ont permis de constater qu'un taux de couverture de l'ordre de 100% des entités de formation de l'UAC-Bénin prévues a été observé. Un nombre assez significatif d'enseignants et d'étudiants choisis ont répondu aux questionnaires. Le tableau n°2 présente la répartition de l'échantillon prévu et celui effectivement obtenu.

Tableau n°2 : Répartition de l'échantillon prévu et celui effectivement obtenu

Entités	Départements	Enquêtés	Échantillon prévu	Échantillon enquêté	Pourcentage
FASH	Philosophie	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
	Sociologie	Enseignants	10	10	
		Etudiants	50	29	
	Sciences de l'éducation	Enseignants	10	10	
		Etudiants	50	42	
FLAAC	Lettres Modernes	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
	Espagnol	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
	Anglais	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
FSS	Médecine	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
	Assistants sociaux	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
	Infirmiers et Sages-Femmes	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
Ecoles de pédagogie	E. N. S.	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
	INJEPS	Enseignants	10	10	
Sciences économiques / juridiques	FADESP	Enseignants	10	10	
		Etudiants	50	40	
	FASEG	Enseignants	10	10	
		Etudiants	50	45	
	ENEAM	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
Technologies et informatiques	IMSP	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
	EPAC	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	24	
	INFRI	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
Agriculture	FSA	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
Total enseignants			180	170	94%
Total étudiants			550	510	92%
Total unités de formation			18	18	100%

Source/ enquête rapport pédagogique UAC-Bénin 2021

1.3 Les profils des enseignants et des étudiants enquêtés

Pour mieux situer la population ayant fait l'objet de l'enquête, des renseignements précis sur les profils aussi bien des étudiants que des enseignants ont

été recueillis. Les données ainsi disponibles permettent de mieux interpréter les résultats de la recherche. En effet, dans le paysage éducatif de l'UAC-Bénin, on distingue diverses catégories d'enseignants et d'étudiants, dont les conditions de travail et les statuts diffèrent les uns des autres. Pour ce qui concerne les enseignants, il faut retenir deux grandes catégories à l'intérieur desquelles il existe des hiérarchisations. Le tableau n° 3 renseigne sur les enseignants-chercheurs enquêtés.

Tableau 3 : Répartition des enseignants-chercheurs de l'UAC-Bénin enquêtés

Catégories	Typologie	Enquêtés		
		Effectifs	Féminin	Masculin
Enseignants-chercheurs statutaires Fonctionnaires de l'Etat : F.E. Agent Contractuel : ACPDE	Assistants	38	12	26
	Maîtres-assistants	26	10	16
	Maître de conférences	37	08	29
	Professeurs titulaires	28	3	25
	Total /statutaires	129	33	96
Enseignants-chercheurs non statutaires/ collaborateurs externes	Assistants / Vacataires	21	05	16
	Assistants / moniteurs	20	02	18
	Total non statutaires	41	07	34
TOTAUX		170	40	130

Source/ enquête rapport pédagogique UAC-Bénin 2021

Sur un effectif de 928 enseignants-chercheurs, 170 ont bien voulu répondre aux questionnaires en toute franchise. Une dizaine d'enseignants ont refusé de répondre pour des raisons diverses. Le tableau n°4 présente la population d'étudiants enquêtés.

Tableau 4 : Répartition des étudiants de l'UAC-Bénin enquêtés

Catégories	Niveaux d'études	Enquêtés		
		Effectifs	Filles	Garçon
Étudiants boursiers	Licence	70	21	49
	Master	60	15	45
	Doctorat	20	03	17
	Total / boursiers	150	39	111
Étudiants non boursiers	Licence	221	82	139
	Master	93	28	65
	Doctorat	46	12	34
	Total non boursiers	360	122	238
TOTAUX		510	161	349

Source/ enquête rapport pédagogique UAC-Bénin 2021

Les étudiants sont regroupés en trois grandes catégories à savoir les boursiers, les non boursiers ATP (à titre payant) et selon les cycles Licence, Master et Doctorat.

2. Perception des enquêtés sur le système L.M.D.

Les questionnaires ont été administrés individuellement aux enseignants et aux étudiants pour recueillir les informations et leurs perceptions sur le système L.M.D. En cours à l'UAC-Bénin. Le tableau 5 présente les résultats obtenus

Tableau 5 : Perception des enseignants de l'UAC sur le système L.M.D.

Enquêtés	Pourcentage	Descriptif/ Item
Enseignants-chercheurs	98%	ont affirmé avoir entendu parler du système L.M.D.
Etudiants	84%	
Enseignants-chercheurs	18%	indiquent avoir une maîtrise des contours théorique et pratique de mise en œuvre du système L.M.D.
Etudiants	7%	
Enseignants-chercheurs	5%	pensent que les activités académiques se déroulent dans leurs entités suivant les normes et principes L.M.D.
Etudiants	2%	
Enseignants-chercheurs	15%	suggèrent qu'il faut améliorer ou faire des réajustements par rapport à la mise en œuvre du système L.M.D.
Etudiants	8%	
Enseignants-chercheurs	62%	affirment qu'il faut supprimer le système L.M.D. et adopter autre chose en tenant compte des réalités locales
Etudiants	75%	
Enseignants-chercheurs	60%	affirment ne pas pouvoir se conformer aux exigences du système L.M.D.
Etudiants	72%	
Enseignants-chercheurs	95%	indiquent que c'est le pouvoir politique qui ne donne pas assez de moyens aux universités pour réussir la mise en œuvre du système L.M.D.
Etudiants	97%	

Source/ enquête rapport pédagogique UAC-Bénin 2021

Si la majeure partie des enseignants-chercheurs de l'UAC-Bénin, soit 98% ont entendu parler du système L.M.D., il n'en demeure pas moins que 62% par ailleurs pensent qu'il faut le supprimer et ceci en raison des difficultés qu'ils rencontrent au quotidien pour sa mise en application. Dans le même temps 72 % des étudiants pensent la même chose que les enseignants. Il faut aussi noter au passage que cette suppression du système L.M.D. a toujours fait partie des revendications des étudiants lors des mouvements de grèves observés à l'UAC-Bénin. Les raisons évoquées le plus souvent tournent autour des conditions de réalisation du système L.M.D. à l'université d'Abomey-Calavi: il s'agit entre autres des effectifs pléthoriques, du manque d'enseignants, des difficultés d'accès aux ouvrages de références, des conditions de précarité dans lesquelles vivent la grande majorité des étudiants. Quelles appréciations font alors les acteurs concernés que sont les enseignants et les étudiants du rapport pédagogique à l'UAC-Bénin? Les tableaux 6 et 7 nous présentent leurs opinions.

Tableau 6 : Perception des enseignants-chercheurs sur le rapport pédagogique à l'UAC-Bénin

Enquêtés	Pourcentage	Descriptif/ Item
Enseignants-chercheurs	2%	Affirment avoir reçu à plein temps une formation en pédagogie
	8%	Affirment avoir une connaissance sur l'organisation pédagogique universitaire (Les instances pédagogiques, le rôle des instances, les acteurs de la chaîne d'encadrement pédagogique, les documents du professeur, autres registres, etc.)
	80%	Affirment avoir une bonne connaissance des contenus des offres de formation, des Programmes d'études
	15%	Affirment avoir des connaissances sur la Préparation de la classe et l'évaluation des actions pédagogiques d'un enseignant (Préparation lointaine, préparation immédiate, conduite de la classe)
	4%	Affirment posséder des documents didactiques (Programmes d'études, guide pédagogique, ouvrages de référence en pédagogie, en didactique)
	7%	Affirment préparer des fiches pédagogiques (Apprentissage de la préparation de fiches pédagogiques pour les cours, fiches de compte rendu de devoir, etc.)
	8%	Affirment maîtriser la conduite, la gestion et le fonctionnement d'une classe (Plancher sur des thèmes objet d'apprentissage de la classe, utilisation du matériel didactique, usage du tableau, relation d'apprentissage des apprenants, analyse les besoins de ses apprenants, règlement des conflits, etc.)
	3%	Apprendre à travailler dans l'équipe pédagogique de l'établissement (Travail avec son évaluateur pédagogique, Animation pédagogique,...)
	Néant	Affirment avoir reçu au moins une fois une mission d'inspection pédagogique universitaire

Source/ enquête rapport pédagogique UAC-Bénin 2021

On note au passage que très peu d'enseignants soit 2% ont reçu une formation complète en pédagogie. Les enseignants-chercheurs qui ont reçu une formation en pédagogie à plein temps sont ceux qui ont débuté leurs carrières au cours secondaire en qualité de professeurs certifiés et qui après la thèse sont devenus professeurs d'université. Il faut aussi mentionner les enseignants-chercheurs qui ont fait une thèse en sciences de l'éducation ou qui évoluent dans les Écoles normales supérieures. Dans certaines entités de formation telles que la médecine, on ne retrouve pas du tout des enseignants ayant reçu une formation à plein temps en pédagogie.

Tableau 7 : Perception des étudiants sur le rapport pédagogique à l'UAC-Bénin

Enquêtés	Catégories	Pourcentage	Descriptif / Item	
Etudiants	Licence	L1	15%	Les interactions avec les enseignants-chercheurs de l'UAC et les étudiants sont satisfaisantes.
		L2	8%	
		L3	5%	
	Master	M1	6%	
		M2	7%	
	Licence	L1	8%	
		L2	6%	
		L3	5%	
	Master	M1	4%	
		M2	6%	
	Licence	L1	5%	Les enseignements sont suffisamment clairs et les processus de transmission du savoir sont source de motivation pour les étudiants
		L2	7%	
		L3	6%	
	Master	M1	4%	
		M2	8%	
	Licence	L1	2%	
		L2	4%	
		L3	3%	
	Master	M1	6%	
		M2	5%	
	Licence	L1	9%	Les objectifs pédagogiques sont clairement définis et les évaluations se font dans les normes requises
		L2	6%	
		L3	5%	
	Master	M1	3%	
M2		2%		
Licence	L1	8%	Les infrastructures (salles de classes, restaurants, bibliothèques, dortoirs Le matériel et les supports employés sont bien adaptés	
	L2	12%		
	L3	15%		
Master	M1	17%		
	M2	22%		
Licence	L1	8%		Les enseignants-chercheurs maîtrisent la conduite de la classe (Déroulement d'une fiche pédagogique, évaluation des différentes productions des apprenants, auto-évaluation de ses actions pédagogiques, etc.)
	L2	6%		
	L3	9%		
Master	M1	11%		
	M2	6%		

Source/ enquête rapport pédagogique UAC-Bénin 2021

Les perceptions des étudiants sur le rapport pédagogique à l'UAC-Bénin sont révélatrices d'un profond malaise portant sur les conditions de déroulement des cours à l'UAC-Bénin. Des réajustements et des réformes sont à prévoir pour créer des conditions favorables à une bonne mise en œuvre du système L.M.D. et par conséquent.

3. Mise en perspectives **normalisation** des universités en Afrique francophone au sud du Sahara : cas de l'UAC-Bénin

3.1 Le système L.M.D. dans toutes ses dimensions

Les résultats indiquent que les contours théorique et pratique d'une bonne mise en application du système L.M.D. ne sont pas maîtrisés par les acteurs principaux concernés. Le système L.M.D. est par définition le cadre référentiel qui régit l'exécution des offres de formation des universités ou instituts ayant opéré ce choix. A l'UAC-Bénin, l'architecture et la structuration du système L.M.D. sont respectées

avec l'effectivité des trois niveaux d'enseignement ou grades à savoir, le grade de Licence, le grade de Master et le grade de Doctorat. Les enseignements/formations se font à partir des Unités d'Enseignement (UE) comportant les ECUES (éléments constitutifs des Unités d'Enseignement). Il faut ici mentionner que les étudiants de l'UAC-Bénin pour la plupart ont du mal à s'adapter à la semestrialisation exigée par le système L.M.D. En effet, tout système L.M.D. est caractérisé par la répartition par semestre des UE. Le déroulement des offres de formation se fait donc par semestre ce qui correspond à la durée périodique des enseignements/formations. Il est donc important d'insister sur le fait que les responsables administratifs et pédagogiques de l'UAC-Bénin doivent communiquer davantage sur les contours et implications de la mise en œuvre du système L.M.D. Les nouveaux bacheliers, proviennent du cycle secondaire avec des modalités d'évaluations basées sur le calcul coefficient des moyens. Ils sont donc pour la plupart désorientés face à la validation des semestres sur la base des crédits capitalisés. Dès leurs inscriptions à l'UAC-Bénin ils doivent être suffisamment informés sur le système L.M.D. dans toutes ses dimensions. La mise à disposition des documents explicatifs sur le sens et la portée du système L.M.D. aux étudiants et aux enseignants-chercheurs devient une nécessité de premier ordre à l'UAC-Bénin. Les étudiants enquêtés ont insisté sur les aspects portant sur la validation des UE, les modalités de passage en année supérieure avec ou sans enjambement, la transférabilité des crédits capitalisés, la semestrialisation, les remédiations après les évaluations. Le manque d'informations fiables entraîne les situations conflictuelles observées sur le terrain et les dérapages qui les accompagnent. Par ailleurs il y a lieu de rappeler que l'éducation est un pilier fondamental de toute nation et, de ce fait les responsables politiques en Afrique doivent opérer le choix des investissements massifs et conséquents dans les systèmes éducatifs africains qui se présentent comme le maillon faible du tissu socio-économique des différents pays au sud du Sahara. La réussite de la mise en application du système L.M.D. suppose que les infrastructures soient adaptées au contexte de massification auquel doivent faire face les universités. A cela s'ajoute le ratio enseignant-étudiants de l'ordre de la démesure : 1 enseignant pour 6000 étudiants par exemple. Il devient de plus en plus urgent de recruter des enseignants-chercheurs en quantité et en qualité pour couvrir les besoins existants. Cette exigence s'articule avec la problématique portant sur la pédagogie universitaire.

3.2 Le Centre de Pédagogie Universitaire et d'Assurance Qualité de l'UAC à l'épreuve du temps

L'atteinte des objectifs pédagogiques, en contexte L.M.D., suppose un certain nombre de préalables au nombre desquels la formation à la pédagogie des enseignants et une politique de communication sur les contours de mise en application du système L.M.D. En effet, la seule détention d'un savoir académique ne donne pas droit à la qualité d'enseignants. La transmission du savoir est en effet un art et cela s'apprend. On ne s'improvise pas enseignant, on se forme pour être enseignant et il s'agit d'une formation tout au long de la vie professionnelle.

En principe, le grade de docteur est nécessaire pour enseigner à l'université mais ledit grade ne confère pas à son détenteur, les compétences pour enseigner. La pédagogie est une discipline qu'il faut étudier afin de s'approprier ses principes et ses méthodes avant toute intervention pédagogique que l'on veut efficace. Jusqu'à un passé récent, les programmes d'études doctorales ne mettaient pas

l'accent sur la pédagogie. Mais progressivement, ce vide se comble à l'UAC. Mieux, l'équipe rectorale actuelle, à travers le CPUAQ, donne une formation en pédagogie universitaire, aux nouveaux docteurs recrutés à l'UAC. Depuis sa création en 2012, le CPUAQ a toujours accompagné les enseignants sur différentes thématiques en rapport avec la pédagogie. C'est la condition sine qua non pour passer le grade de Maître-assistant à l'UAC.

CPUAQ (2021)

C'est donc pour se conformer à cette exigence que l'UAC-Bénin a créé en 2012 le Centre de Pédagogie Universitaire et d'Assurance Qualité (CPUAQ). Dès la rentrée 2012-2013, le CPUAQ a organisé une formation à l'intention des docteurs nouvellement recrutés pour une durée d'une semaine. La formation portait essentiellement sur le référentiel des blocs de compétences de l'enseignant à savoir :

- Principes et exigences du système L.M.D.
- Importance de l'écoute dans le processus d'enseignement-apprentissage
- Notions d'objectifs de formation, de capacité et de compétence
- Rôles et compétences de l'enseignant-formateur
- Méthodes pédagogiques
- Évaluation des apprentissages
- Techniques d'élaboration d'une offre de formation et rédaction des plans de cours
- Éthique et déontologie de la profession enseignante
- Utilisation des technologies d'information et de communication en éducation
- Gestion des grands groupes

Il faut ici louer cette initiative du CPUAQ qui permet de renforcer les capacités des enseignants-chercheurs nouvellement recrutés à l'UAC-Bénin. Cette formation initiale se fait chaque année et le CPUAQ organise également une formation continue à l'endroit des anciens enseignants-chercheurs déjà en poste à l'UAC-Bénin. Cette formation continue d'une durée de cinq jours porte sur le référentiel des blocs de compétences de l'enseignant à savoir :

- Organiser et animer des situations d'apprentissages
- Gérer la progression des apprentissages
- Concevoir et faire évoluer des dispositifs de différenciation
- Impliquer les étudiants dans leur apprentissage et leur travail
- Travailler en équipe
- Participer en équipe
- Informer et impliquer les parents
- Se servir des technologies nouvelles
- Affronter les devoirs et les dilemmes éthiques de la profession
- Gérer sa propre formation continue

A l'analyse, il convient de faire remarquer que la durée de la formation initiale pose problème car en une semaine, il est pratiquement impossible d'épuiser convenablement ces thématiques dont l'importance n'est plus à démontrer. L'une des solutions appropriées serait d'étaler la formation sur une durée raisonnable d'une année universitaire et ce, par séquences mensuelles portant sur deux ou trois thématiques. Ce mode opératoire permettra d'outiller les enseignants-chercheurs au

volet « pédagogie » indispensable pour la réussite du processus enseignement-apprentissage à l'UAC-Bénin. Il s'agit d'une piste à explorer et ceci n'est possible que si les responsables du système éducatif béninois s'engagent à doter le CPUAQ de moyens financiers conséquents pour la réalisation de ses activités. Par ailleurs la formation continue en pédagogie universitaire doit prendre en compte tout l'effectif des enseignants-chercheurs en poste à l'UAC-Bénin. Un effort doit être fait en ce sens pour optimiser les résultats obtenus en termes d'atteinte des objectifs pédagogiques à l'UAC-Bénin. Le CPUAQ est également chargé à l'UAC-Bénin de l'assurance qualité. Cette dimension doit être renforcée davantage car le contrôle qualité surtout en pédagogie est l'une des pièces maîtresses de réussite et de performances.

4. Discussion

L'analyse des résultats suscite une réflexion allant dans le sens même de l'opportunité d'adoption ou non du système L.M.D. à l'université d'Abomey-Calavi. Les conditions d'exercice de la fonction enseignante à l'UAC invitent à une amélioration constante et soutenue du fonctionnement pédagogique et administratif pour permettre aux acteurs identifiés de travailler dans de bonnes conditions. Le recrutement massif d'enseignant devient de fait un élément référentiel qui constitue un préalable incontournable à toute initiative. En, questionnant la trajectoire académique des enseignants chercheurs, la piste à explorer serait de l'ordre de la généralisation de la mise à niveau en pédagogie et ce, en mode « formation continue ». Les chiffres indiquent que les acquis en termes de compétences pédagogiques sont à améliorer davantage et ceci n'est possible que par une certaine culture d'auto-appropriation et d'engagement à la pédagogie. Les autres aspects portant sur les infrastructures, le fonctionnement administratif et la mise à disposition de l'UAC-Bénin des financements structurants ne sont à négliger. La volonté existe chez tous les acteurs concernés et loin de s'engager dans un débat intellectuel ou politique, il s'agira pour l'essentiel d'un engagement à la responsabilité. La prise de conscience se doit d'être à la fois individuelle et collective ; de manière à susciter une dynamique de gouvernance adaptée au contexte universitaire béninois et orientée vers un agir visant à lever progressivement les obstacles et les difficultés qui ne manqueront pas de surgir à un moment ou à un autre. Le modèle ici proposé peut évidemment s'appliquer dans les universités africaines francophones dans ses grandes lignes puisqu'en réalité les problèmes sont partout les mêmes. Il faut par ailleurs insister sur le rôle des centres de pédagogie universitaire dans l'atteinte des objectifs visés.

Conclusion

Il est évident que le système actuel de fonctionnement administratif et pédagogique en cours à l'U.A.C n'arrive pas à satisfaire les attentes légitimes des acteurs concernés. Le constat est pratiquement le même dans les universités des pays africains au Sud du Sahara. Le contexte de sous-développement explique le peu de moyens mis dans le fonctionnement des institutions éducatives ? Face à la problématique portant sur la massification des effectifs dans tous les ordres d'enseignement, il y a lieu de procéder à des réformes courageuses. Le Bénin, tout comme les autres pays africains se trouvant dans la même situation doivent renverser la tendance par des investissements importants dans les systèmes éducatifs. Une fois cette condition réalisée, il va falloir donner la priorité au recrutement d'enseignants qualifiés en nombre suffisants pour couvrir les besoins constatés. L'atteinte des objectifs pédagogiques en milieu universitaire, exige de questionner les trajectoires académiques des « enseignants-chercheurs » pour mettre en place des plans de formation en pédagogie aussi bien en direction des enseignants nouvellement

recrutés qu'en direction de ceux exerçant déjà et ce pour améliorer de façon conséquente les pratiques enseignantes en cours dans les universités africaines au sud du Sahara en général et à l'UAC-Bénin en particulier.

Références bibliographiques

- Altet, M. (2002). Une démarche de recherche sur la pratique enseignante : l'analyse plurielle. *Revue française de pédagogie*, N° 138, janvier-février-mars 2002, pp 85-93
- Duguet, A. (2015). Perception des pratiques pédagogiques des enseignants par les étudiants de première année universitaire et effets sur leur scolarité, *Revue française de pédagogie*, 192 [En ligne], consultable sur DOI : [10.4000/rfp.4839](https://doi.org/10.4000/rfp.4839)
- Bah, C. (2020). Le système LMD en milieux universitaires au Bénin entre théorie et pratique. Porto-Novo, Lafiaso.
- Bourdieu, P., & Passeron J.-C. (1970). *La Reproduction* Éléments d'une théorie du système d'enseignement. Collection Le sens commun. ISBN : 9782707302267.
- Djima, F. & Hounmenou J.-C. (2018). Autoformation cognitive comme dispositif de professionnalisation des enseignants au Bénin. *Revue Internationale de Linguistique Appliquée, de Littérature et de l'Éducation*, (1)1
- Fabre, M. (1994) *Penser la formation*. Paris P.U.F.
- Gauthier C. & al. (2003) *Mots de passe pour mieux enseigner*. Laval, Les Presses de l'Université, Coll. Formation et Profession, 2^{ème} édition.
- Galichet, F. (2011). *Ethique et déontologie de l'enseignant*. Paris. P.U.F.
- Imbert, F. (1989). *L'Emile ou l'interdit de la jouissance. L'éducateur, le désir et la loi*. Paris, Armand Colin, coll. Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation.
- Kissezounon, G. (2021). *La pédagogie universitaire*. Cotonou, Lafiaso
- Koutinhouin, B., & Hupkes M. (2011) *Enseignement basé sur les compétences : manuel d'application dans le domaine des sciences agronomiques à l'Université d'Abomey-Calavi*, Nuffic
- Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation* 3^e édition. Montréal : Guérin Editeur Ltée.
- Merieu, P. (1984) *Itinéraire des pédagogies de groupes*. Lyon, Chronique sociale, Tome I
- Morfaux, L.-M., & Lefranc, J. (2007). *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Armand Colin, Paris.
- Prairat, E. (2013) *La morale du professeur*. Paris, P.U.F.
- Prairat, E. (2009) *De la déontologie enseignante*. Paris, P.U.F., coll. Quadrige.
- Reboul, O. (1989) *La philosophie de l'éducation*. Paris P.U.F. Coll Que sais-je ?
- Thanh Khoi, L. (1981). *L'éducation comparée*, Paris, Armand Colin.

Autres

- Arrêté n° 2009-091 / MESRS/DC/SGM//R-UAC/SP-C du 15 avril 2009, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Université d'Abomey-Calavi
- Arrêté n° 2012-710 / MESRS/CAB/DC/SGM/DRFM/DGES/R-UAC/R-UP/sa DU 31 décembre 2012 portant organisation du diplôme de Licence dans l'Enseignement Supérieur en République du Bénin
- Arrêté n° 2012-711 / MESRS/CAB/DC/SGM/DRFM/DGES/R-UAC/R-UP/sa DU 31 décembre 2012 portant organisation du diplôme de Licence dans l'Enseignement Supérieur en République du Bénin

akofena

Arrêté n° 2012-712 / MESRS/CAB/DC/SGM/DRFM/DGES/R-UAC/R-UP/sa DU 31
décembre 2012 portant organisation du diplôme de Licence dans
l'Enseignement Supérieur en République du Bénin

Décret 2010-272 du 11 juin 2010, portant adoption du système Licence Master Doctorat
de l'Enseignement Supérieur en République du Bénin